



SAINTE-ANNE  
GUADELOUPE

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

# PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN"



Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)



 Centre-bourg

2021-2022

PROGRAMME MENÉ PAR LA VILLE DE SAINTE-ANNE

AVEC LE SOUTIEN DE :



Programme piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires



## LE PROGRAMME NATIONAL

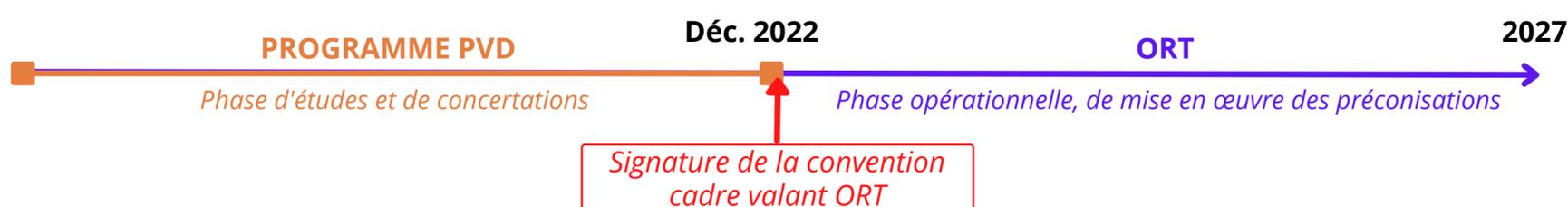
Lancé le 1er octobre 2020, le programme **Petites Villes de Demain** vise à améliorer les conditions de vie des habitant.e.s des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Il a vocation à renforcer les moyens des élu.e.s pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. L'Etat et les partenaires du programme viennent ainsi soutenir et faciliter la dynamique de transition déjà engagée dans notre territoire.

## LE PROGRAMME DÉCLINÉ À VILLE DE SAINTE-ANNE

Dans le cadre de sa politique d'aménagement durable du territoire et de redynamisation du Centre-Bourg, la Ville de Sainte-Anne a fait le choix de déposer sa candidature au programme **PVD** au mois de Novembre 2020. Sa candidature ayant été retenue, la Ville a reçu le label **Petites Villes de Demain** au mois de février 2021. Grâce à ce programme, la commune bénéficie désormais d'un accompagnement technique et financier durant les 6 prochaines années concernant la mise en œuvre de ses projets d'aménagement durable.

En juin 2021, le programme **PVD** de Sainte-Anne a été formalisé lors de la signature d'une 1ère convention tripartite entre la Ville de Sainte-Anne, la CARL et l'État afin de lancer la phase d'étude et de diagnostic sur 18 mois. Ensuite, une seconde étape plus opérationnelle intitulée **Opération de Revitalisation de Territoire** (ORT) permettra de décliner des projets durables et réalisables, qui auront été identifiés lors de la 1ère phase de diagnostic, et ce en toute concertation avec la population.



# LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES PRESSENTIES

## FAIRE DU BOURG UNE GRANDE TERRASSE PERMÉABLE AU LITTORAL

- requalifier l'espace public en offrant des lieux de qualité et en renforçant la vocation balnéaire du bourg
- afficher une vocation piétonne dans le Centre-Bourg et permettre l'accessibilité du bourg à tous
- renforcer les liaisons mer-littoral et offrir un support aux activités présentes

## FAVORISER UN TISSU URBAIN DENSE, PERMÉABLE ET POREUX

- favoriser la densité et la mixité à toutes les échelles en appliquant le principe de l'îlot ouvert
- offrir davantage d'équipements (sportif, culturel...) de qualité et de commerces de proximité
- favoriser les offres de logements

## REDYNAMISER L'ÉCONOMIE EN FAVORISANT L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX LIEUX D'INTENSITÉ COMMERCIALE

- redynamiser la rue Lethière en lui redonnant sa vocation première d'artère commerciale
- injecter des commerces et services de proximité dans le tissu urbain du centre-ville
- redynamiser les quartiers Est (autour du stade) et offrir un véritable espace de vente pour le marché nocturne



# Les trois piliers du programme

## 1 LE SOUTIEN EN INGÉNIERIE

Pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (AMO) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles.



**MOBILISER TOUS LES ACTEURS**  
locaux autour du projet

**RENFORCER LES ÉQUIPES**  
autour des élus



**BÂTIR SON PROJET**  
de territoire



**PASSER À L'OPÉRATIONNEL**



## 2 L'APPUI THÉMATIQUE

Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'État et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique.

- TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- REDYNAMISATION COMMERCIALE
- PATRIMOINE
- ACCÈS AU NUMÉRIQUE

- ACCÈS AUX DÉMARCHES DE LA VIE QUOTIDIENNE
- GRANDIR, BIEN VIVRE ET VIEILLIR EN BONNE SANTÉ
- VIVRE ET FAIRE ENSEMBLE

## 3 L'ACCÈS AU CLUB *Petites villes de demain*

Qui permet le partage d'expérience et la montée en compétences des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation. Le Club permet aux équipes locales de se saisir de sujets et de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire.

### SE FORMER

- documents de référence
- fiches projets
- podcasts
- vidéos



### S'INFORMER

- socle initial de formation
- modules complémentaires

### APPROFONDIR

- décryptages
- semaines thématiques
- travaux pratiques
- forum des solutions

### CONSTRUIRE ENSEMBLE

- cercles thématiques
- innovation locale



# LES ÉTAPES CLÉS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PVD



Installation des INSTANCES DE PILOTAGE ✓



Phase de **DIAGNOSTIC**  
(Etat des lieux, études, ...)



**CONSULTATION** de la population



ÉTUDES complémentaires



Définition des **OBJECTIFS** précis du programme



Élaboration des **PRÉCONISATIONS**



**MARCHÉ LA FLO**

Un nouvel espace marchand au Centre-Bourg



---

# LA PHASE DE CONSULTATION

## CONSEIL CITOYEN

Pour une concertation avec les habitant·e·s, les commerçant·e·s, artisan·e·s et autres acteur·rice·s du centre-ville, un organe consultatif est en cours de mise en place, composé de 20 représentant·e·s (citoyen·ne·s résidant ou exerçant leurs activités dans le Centre-Bourg).

## APPEL À CANDIDATURE

Afin de constituer ce conseil citoyen, un appel à candidature est lancé jusqu'**au vendredi 25 mars 2022**, afin de permettre à tous les acteur·rice·s du secteur du Centre-Bourg de prendre une part active à la démarche de redynamisation de la zone. Peuvent candidater les citoyen·ne·s résidant dans le Centre-Bourg ou y exerçant leur(s) activité(s).

Les éléments de cadrage et de sélection sont disponibles à la demande et consultables sur le site internet de la Ville de Sainte-Anne ([www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr)).

## MODALITÉS

Le dossier de candidature comprend obligatoirement :

- La fiche de candidature dûment complétée et signée
- Une copie de la pièce d'identité
- Un justificatif de domicile ou une attestation sur l'honneur justifiant l'exercice d'une activité dans le Centre-Bourg

**Date limite d'envoi des candidatures** : le vendredi 25 mars 2022 midi (les candidatures présentées après cette date ne seront pas prises en compte)

**Sélection des candidatures** prévue le lundi 28 mars 2022 (la désignation des membres respectera le principe de la parité homme-femme)

**TOUTE CANDIDATURE VAUT ACCEPTATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT**  
(disponible ci-après et consultable en ligne sur le site de la Ville)

## CONTACT

Pour toute information complémentaire, il convient de s'adresser à la Direction de la Vie des Quartiers, en charge de la mise en place du conseil consultatif PVD :

**Direction de la Vie des Quartiers**

**Immeuble de la Poste de Douville - Tél : 0590 23 98 80 / 0690 53 57 64**



---

# CHARTRE D'ENGAGEMENT

**Le Conseil Citoyen PVD « CCPVD » doit permettre aux citoyen·ne·s qui résident ou qui exercent leur(s) activité(s) dans le Centre-Bourg, de participer à la concrétisation de projets dédiés à la redynamisation et à la revitalisation du Centre-Bourg. Il sera notamment force de proposition pour le Conseil Municipal sur ces sujets.**

## **Le Conseil Citoyen PVD a pour objectifs de :**

- Permettre aux citoyen·ne·s de **découvrir et comprendre** le fonctionnement de la vie de leur quartier,
- Proposer et élaborer, **co-construire** la vision du Centre-Bourg en associant les habitant·e·s, les acteur·rice·s du monde économique et associatif, les élu·e·s, et les technicien·ne·s de la Ville,
- Permettre l'**implication** des citoyen·ne·s saintannais·e·s dans le développement de leur commune à travers la mise en place de projets de rénovation et d'aménagement du Centre-Bourg dans une démarche environnementale écoresponsable,
- Faire des attentes et des besoins des habitant·e·s la ligne directrice des **orientations** prises pour le développement du dispositif PVD,

La durée du mandat est de **4 ans** permettant de participer aux 12 mois de la phase d'étude et de consultation du programme PVD puis aux 3 ans de mise en œuvre de la phase opérationnelle du programme intitulée Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

## **Les règles de bonne conduite s'appliquent au sein de l'assemblée (ponctualité, politesse, respect, tolérance, écoute) :**

- Obligation de présence à chaque réunion (en cas d'empêchement, prévenir le maire, ou l'élu référent et donner un pouvoir).
- Arriver à l'heure et ne pas partir avant la fin (sauf exception faite en cas de maladie).
- Prendre la parole pour exprimer ses idées en étant attentif à la parole des autres.
- Interdiction de prise de position politique et religieuse
- Veiller à instaurer un climat de tolérance et de respect dans le fonctionnement du Conseil.

La participation au Conseil Citoyen ad hoc PVD vaut acceptation du présent règlement.

**Se présenter, c'est s'engager à une présence assidue et active pendant toute la durée du mandat.**





Petites villes  
de demain

# J'AI DES IDÉES JE SOUHAITE LES PARTAGER

## JE REJOINS LE CONSEIL CITOYEN DU CENTRE-BOURG

*Composé de résident.e.s, d'acteur.rice.s du monde économique et associatif, le Conseil Citoyen Ad'hoc du Centre-Bourg de la Ville de Sainte-Anne participera à la co-construction de la redynamisation de ce territoire.*



**Vous souhaitez vous investir dans votre quartier,  
envoyez votre candidature **avant le vendredi 25 mars 2022, midi**  
par mail à : [conseilcitoyenPVD@ville-sainteanne.fr](mailto:conseilcitoyenPVD@ville-sainteanne.fr)  
ou dépôt sous pli avec la mention *Conseil Citoyen PVD* dans la boîte aux lettres de la Mairie**

*Informations à la Direction de la Vie des Quartiers  
Immeuble de la Poste de Douville - Tél : 0590 23 98 80 / 0690 53 57 64*

[www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr)





## IDENTITÉ

M.  Mme.

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

## QUALITÉ

### Vous êtes :

- Habitant.e du Bourg (*locataire du parc privé ou social, propriétaire*)
- Acteur.rice du monde économique du Bourg (*commerçant.e, hébergeur.se, artisan.e, ...*)
- Acteur.rice du monde associatif du Bourg (*associations de jeunes du Bourg, de 3ème âge, sportives, d'accompagnement des personnes en situation de handicap, ...*)

## MOTIVATION

Indiquez ici en quelques mots les raisons pour lesquelles vous souhaitez rejoindre le conseil citoyen du Centre-Bourg : .....

.....

.....

.....

.....

.....

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.e M./Mme ..... atteste sur l'honneur que les informations renseignées sont exactes et avoir pris connaissance de la Charte d'engagement disponible sur le site Internet de la Ville de Sainte-Anne ([www.ville-sainteanne.fr](http://www.ville-sainteanne.fr))

Fait à ....., le \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature



# GLOSSAIRE

## **PVD (Petites Villes de Demain)**

Programme national comprenant une phase d'études et de concertation, en vue de l'établissement d'une convention cadre qui définira les projets à mettre en œuvre pour le développement du territoire concerné. La Ville a jusqu'en décembre 2022 pour la réalisation du programme PVD qui aboutira par la signature de la convention valant ORT.

## **ORT (Opération de Revitalisation de Territoire)**

Phase opérationnelle qui succédera au programme PVD. Elle débutera en Janvier 2023, après la signature de la convention cadre prévue en décembre 2022 et qui définira les projets validés par le Conseil municipal et le Conseil communautaire

## **CCPVD (Conseil Citoyen Petites Villes de Demain)**

Organe mis en place suite à la création en Conseil Municipal d'un comité consultatif ad'hoc PVD. Il vise à concerter et impliquer les citoyens du bourg de Sainte-Anne. Composé de 20 membres issu.e.s des habitant.e.s (résident.e.s, acteur.rice.s économiques et associatifs) du Centre-Bourg, il est force de proposition pour le Conseil Municipal pour ce qui est des projets structurants du Centre-Bourg.





# PARTENAIRES PRINCIPAUX



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

**AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DU TERRITOIRE**  
Pilotage national du programme



**BANQUES DES TERRITOIRES**  
Accompagnement, conseil et financement en prêts  
et en investissement



**AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT**  
Soutien à la réhabilitation du parc de logements  
privés dans les Petites Villes de Demain



**ÉTAT**  
Financement des projets d'investissement





**SAINTE-ANNE**  
GUADELOUPE



## CONTACTS

**Direction de la Vie des Quartiers**

Immeuble de la Poste de Douville – Tél : 0590 23 98 80 / 0690 53 57 64

**Contact Presse**

Marine FLORY : 0690 76 32 53